



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

RAPPORT ANNUEL 2019

OFFICIALITÉ INTERDIOCÉSAINÉ SUISSE



OFFICIALITÉ INTERDIOCÉSAINES SUISSES

L'Officialité interdiocésaine Suisse traite les appels interjetés par les parties contre les décisions des instances diocésaines qui se sont prononcées pour ou contre une reconnaissance de nullité matrimoniale. Après acceptation des appels, l'Officialité introduit la procédure, organise les dépositions des parties et des témoins, demande l'avis des experts, instruit la cause jusqu'à sa conclusion et son jugement final.

L'Officialité interdiocésaine répond aux demandes de conseils juridiques et offre souvent un accompagnement pastoral.

L'Officialité prépare des conférences sur les procédures brèves plébiscitées par le Pape François.

L'Officialité reste sollicitée par les journalistes.

L'Officialité est en contact avec les instances supérieures romaines.

Membres

Official Betticher Nicolas
Notaire Sandelin Sigrig Isabelle
Juges Mgr Bernasconi Oliviero
Bugelli Alexandrette
Prof. Kaptijn Ndiaye Astrid
Kowalik Adam
Herzog Niklaus
Steindl Helmut

Depuis l'été nous comptons une nouvelle juge :
Bühlmann Nadja

Défenseurs du lien Glaus Joseph
Herzog Niklaus

Membres avec fonction spéciale
Modérateur Mgr Gmür Felix,
président de la Conférence
des évêques suisses

Activités

Le Tribunal

- 6 séances de tribunal dans l'année
- 15 dépositions de parties ou témoins
- 4 commissions rogatoires pour l'officialité du Vatican
- 10 entretiens
- Préparation de conférences sur le procès bref
- Divers entretiens avec les journalistes

Causes pendantes en début d'année

- 4 causes

Cause abandonnée au cours de l'année

- 1 cause

Causes reçues en 2019 en appel

- 7 appels arrivés en cours d'année - sentences rendues suite séances de tribunal
- 8 sentences ont été rendues, 7 en faveur de la nullité, 1 en faveur du lien

Causes pendantes en fin d'année

- 2 causes

Conseils et avis de droit

- L'Officialité donne des conseils juridiques à des personnes qui n'obtiennent pas l'ouverture de l'examen de leur mariage religieux dans leur diocèse, pour des raisons diverses.
- Ces demandes exigent de nombreux rendez-vous avec les personnes concernées et de nombreux échanges avec les officialités imputées.

Accompagnement pastoral et juridique

- L'Officialité accompagne les agents pastoraux divorcés qui souhaitent régulariser leur situation.

Rapport d'activité et échange avec les tribunaux supérieurs et les médias

- Statistiques pour la Signature apostolique ;
- Échanges avec la chancellerie de la Rote romaine, demandes dossiers et informations diverses.

Médias

- L'Officialité est régulièrement contactée par les journalistes qui veulent comprendre la signification d'une reconnaissance de nullité matrimoniale.

Remarques

L'Officialité interdiocésaine a souvent relevé une disparité significative d'admission des causes selon les officialités diocésaines.

Mme Barbara Ludwig, journaliste au « Katholisches Medienzentrum » est arrivée sur la base des statistiques des dix dernières années, livrées individuellement par les instances, à ce même constat, voir son article du 24 septembre 2019.

<https://www.kath.ch/newsd/in-der-romandie-werden-am-meisten-ehen-annulliert/>

Elle montre que le nombre des demandes de reconnaissance de nullité par diocèse n'est pas proportionnelle au nombre de catholiques recensés.

En outre, elle relève que les demandes de reconnaissance de nullité sont en forte hausse ces dernières années tous diocèses confondus.